



MAIRIE DE TRUYES

37320 TRUYES

☎ 02 47 43 40 81

FAX 02 47 43 06 61

<http://mairie-truyes.com>
e-mail : conseil.mairie-truyes.fr

Objet : Conseil Municipal

Truyes, le 8 décembre 2021

Le Maire de TRUYES

à

Mesdames, Messieurs les
conseillers municipaux

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que le conseil municipal se réunira à la Mairie le :

MARDI 14 DÉCEMBRE 2021 à 20h00

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la séance du 9 novembre 2021
- Rapport d'activité 2020 de la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre
- Adhésion au groupement de commandes pour la dématérialisation des procédures
- Modification du tableau des effectifs
- Recrutement d'agents contractuels
- Recensement de la population
- Tarifs du cimetière
- Rénovation thermique de l'école élémentaire Guy-de-Maupassant - Demande de subvention au titre du Fonds Départemental de Développement
- Rénovation thermique de l'école élémentaire Guy-de-Maupassant - Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux
- Acquisition des parcelles cadastrées ZH n°535, 543, 544, 545 et 547 - Cession des parcelles cadastrées ZH n°548, 551 et 552, lieu-dit « Maison Brûlée »
- Questions diverses

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations distinguées.

Stéphane de COLBERT
Maire

En application de loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, **le quorum des membres nécessaires pour la tenue de la réunion est fixé au tiers**, en lieu et place de la moitié.

Le quorum s'apprécie en fonction des membres présents.

Un membre présent peut être porteur de deux pouvoirs, contre un seul habituellement.

Compte tenu de la capacité d'accueil de la salle du conseil municipal, **la présence du public sera limitée à 12 personnes.**